

Droit international des conflits armés

Par **Rgoo**, le **06/11/2019** à **15:51**

Hello ! :)

Alors voilà, en droit international des conflits armés, le professeur nous a demandé de réfléchir sur la classification du conflit israélo-libanais de 2006. Il s'agit bien d'un conflit armé au vu du lourd bilan. Ma question est : s'agit-il d'un conflit armé international ou non-international ?

Au regard des Conventions de Genève et du Protocol Additionnel, il me semble qu'il serait question d'un conflit armé non-international puisque le conflit opposerait les forces armées d'Israel contre le Hezbollah (qui n'est pas l'armée du Liban). Toutefois, étant donné que plusieurs pays sont intervenus (je pense à la France, l'Italie,...) je ne suis plus tout à fait certaine qu'il s'agisse d'un conflit armé non-international.

Si quelqu'un pourrait bien m'orienter, j'en serais très reconnaissante.

Merci ! :)